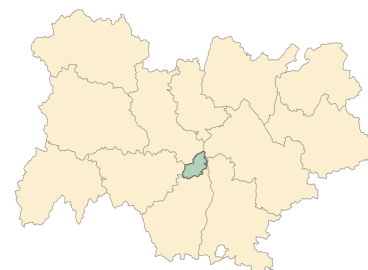


## RÉSEAU TEPOS-CV AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

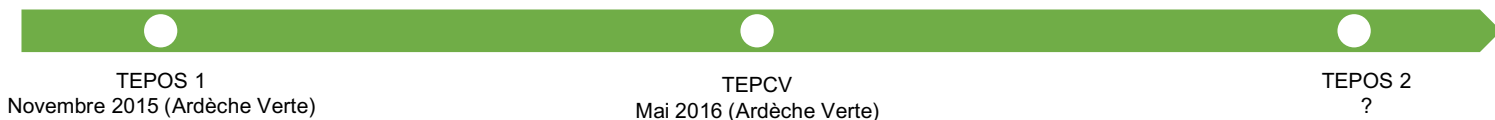
### TEPOS-CV ANNONAY RHÔNE AGGLO – VAL D'AY

#### LE TERRITOIRE

Le TEPOS-CV Annonay Rhône Agglo – Val d'Ay (anciennement Ardèche Verte) est situé à la pointe nord du département de l'Ardèche. Distribué autour de la ville-centre d'Annonay (16.000 habitants), le territoire présente des paysages variés, avec à l'est un plateau agricole et à l'ouest des reliefs culminant à plus de 1200m d'altitude. Le territoire est caractérisé par le bassin industriel d'Annonay et une activité agricole très présente. La forêt couvre environ la moitié de la surface du territoire et représente une ressource importante pour l'énergie, la construction et les loisirs. Les collectivités portent depuis 2010 un projet de territoire, dont la transition énergétique est une composante importante, notamment depuis fin 2015 avec l'engagement dans la démarche Territoire à Énergie Positive.



#### Historique de la démarche TEPosCV Annonay Rhône Agglo – Val d'AY :



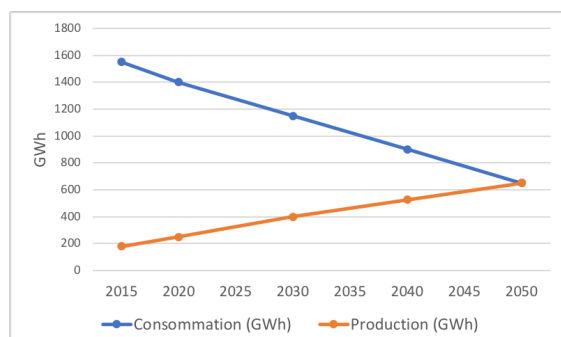
#### POINTS FORTS ET AXES STRATÉGIQUES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Des politiques sectorielles fortes sur l'énergie (CDDRA), l'agriculture et la forêt.
- Une démarche soutenue par un important tissu de partenaires locaux (entreprises, associations, etc.).
- Une plateforme locale de rénovation énergétique mutualisée avec les autres territoires ardéchois.
- Un potentiel important de développement du solaire, de l'éolien et de la biomasse.

#### CHIFFRES CLÉS

- Population : 54 000 habitants
- Superficie : 462 km<sup>2</sup>
- Densité : 117 hab/km<sup>2</sup>
- Création des EPCI : 1<sup>er</sup> janvier 2017 (ARA) et novembre 2011 (CCVA)

#### TRAJECTOIRE TEPOS-CV DU TERRITOIRE

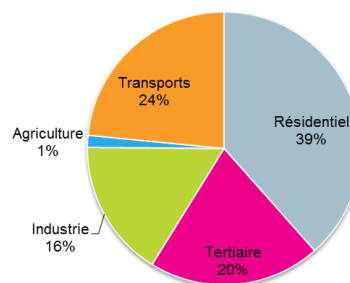


D'après AERE

#### FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Dépenses annuelles (tous secteurs) : 104 millions d'euros
- Productions annuelles (toutes énergies) : 10 millions d'euros

Répartition des dépenses par secteurs



D'après données OREGES 2015

## AVANCÉE SUR LES PRINCIPALES THÉMATIQUES

Brique 1 – Gouvernance	●●●
Brique 2 – Bâtiment	●●○
Brique 3 – EnR&R	●○○
Brique 4 – Mobilité	●○○
Brique 5 – Urbanisme	●○○
Brique 6 – Ressources	●●○
Brique 7 – Acteurs éco	●●○

## GOVERNANCE : UNE APPROCHE MULTI-ACTEURS

- Le projet de transition du territoire associe depuis le début plusieurs collectivités (EPCI et Pays), ce qui se caractérise par la mise en place d'une instance politique commune et la mutualisation du poste de chef de projet TEPOS.
- La démarche TEPOS-CV a mis l'accent sur la coordination interterritoriale lorsqu'une échelle d'action plus large est pertinente. C'est l'exemple de la plateforme de rénovation énergétique Rénofuté, qui a été initialement portée avec le Syndicat Mixte Ardèche Verte, le Pays de l'Ardèche Méridionale, le Syndicat Mixte Centre Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche.
- Le projet est soutenu depuis son origine par de nombreux partenaires locaux (principaux employeurs, associations, institutionnels...), qui sont toujours impliqués : étude de potentiel EnR, ateliers entreprises, etc.
- Annonay Rhône Agglo est la première agglomération à adhérer pleinement à l'ALEC07 en cours de construction (ex-Polénergie).
- La collectivité implique activement certains partenaires dans la mise en œuvre de politiques sectorielles, comme l'ALEC 07 (ex-Polénergie) ou la Chambre d'Agriculture.



Fiche territoire 2018 – Annonay Rhône Agglo  
- Val d'Ay – Réalisée par

## ENR : PLEINE IMPLICATION DANS UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE INNOVANT

Grâce à la démarche TEPOS-CV, les collectivités ont pris conscience de l'opportunité que représente le développement des renouvelables : elles œuvrent donc en faveur de l'implication des parties prenantes locales (habitants, EPCI, communes), à l'exemple du **parc photovoltaïque du Safari de Peaugres** :

- L'équipe TEPOS a pris part activement aux échanges entre l'opérateur privé, le SDEA (propriétaire du site) et le Safari Parc, principal site touristique du territoire, pour le développement du parc d'ombrières photovoltaïques.
- La collectivité a obtenu l'ouverture du projet à la participation financière des citoyens et collectivités à travers l'émission d'obligations.
- La commune de Peaugres, appuyée par le service urbanisme de l'agglomération, a engagé une procédure de modification de son PLU afin de lever les obstacles au développement du projet.
- Le projet est lauréat de l'appel d'offres « Innovation » de la CRE : un système novateur de suivi de température des panneaux et de prévention des incendies a été développé en partenariat avec un Service d'Incendie et de Secours (SDIS).

## VOLET INVESTISSEMENT

TYPE D'INVESTISSEMENT	ANNÉE(S)	MONTANT
Construction Maison médicale BEPOS à Peaugres	2016-2017	600 000 € (TEPCV 42%)
Rénovation énergétique annexe La Lombardière	2016	264 000 € (TEPCV 53%)
Construction Centre aquatique performant et chaufferie bois	2016-2018	10 000 000 € (TEPCV 4%)
Fonds d'aide à la rénovation des bâtiments publics (Val d'Ay)	2016-2018	513 200 € (TEPCV 48%)
Fonds d'aide à la modernisation de l'éclairage public (Val d'Ay)	2017	24 000 € (TEPCV 60%)
Rénovation d'un appartement « témoin » à Annonay	2018	100 000 €
Aides à la rénovation des logements via Rénofuté	2016-2019	160 000 € (TEPCV 80%)
Programme d'aide aux travaux OPAH-RU à Annonay	2017-2021	4 000 000 € (15% ARA)
Création d'un itinéraire mode doux ViaFluvia	2016-2018	3 500 000 € (TEPCV 6%)
Acquisition d'une flotte de 9 VAE + 1 utilitaire électrique (Val d'Ay)	2017	35 000 € (TEPCV 80%)
Prises de participation projets EnR (éolien, ombrières et toitures PV)	2018-2019	111 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>18 793 000 €</b>

### Contact :

Eglantine Gavoty / 04 75 67 87 68  
[eglantine.gavoty@annonayrhoneagglo.fr](mailto:eglantine.gavoty@annonayrhoneagglo.fr)